

Giuseppe Dossetti, La Violenza nel Matrimonio in Diritto Canonico

**Ristampa anastatica della prima edizione (1943).
Milano, Vita e Pensiero, Largo A. Gemelli, 1998, in-8°,
XXXIV-586 p.**

Hinweis: Diese Rezension übernehmen wir mit freundlicher Genehmigung aus der [Revue de droit canonique \(Strasbourg\)](#).

Le présent volume est une simple réimpression, sans nulle addition ni correction, d'un ouvrage qui a été publié un demi siècle plus tôt, en 1943 exactement, durant la Seconde Guerre mondiale. À l'époque de sa publication, l'auteur se proposait d'étudier l'influence que pouvaient exercer la violence et la crainte qui en résulte sur le consentement matrimonial et, en fonction des dispositions du Code de 1917, rendre invalide le mariage. Il s'agissait d'une étude très approfondie, un véritable modèle de monographie sur un sujet précis et très limité de droit canonique. Tout en s'intéressant directement à l'étude du droit canonique en vigueur, l'auteur avait estimé non seulement utile, mais indispensable d'envisager tous les aspects de la violence et de ses effets sur les actes de nature juridique. Le thème avait fait l'objet d'études dans le droit romain et surtout dans le droit canonique médiéval et moderne. Il importait pour l'auteur, à partir de toutes les données du passé, souvent discordances, de réaliser un travail de synthèse qui devait permettre de fournir une explication raisonnée des conclusions que les rédacteurs du Code de 1917 avaient adoptées en élaborant le canon 1087, § 1 et de laisser entrevoir les améliorations que l'avenir pourrait apporter en ce domaine.

1

Tout cela est bien, mais avec ce travail, dira-t-on, nous nous trouvons dans le contexte du Code de 1917. Vatican II et, avec lui, le Code latin de 1983 nous ont introduits dans un autre contexte, différent de celui qu'ont connu nos prédécesseurs. Quel pouvait être l'intérêt de réimprimer de manière anastatique une telle étude ? La réponse, nous la trouvons dans la Présentation qu'a faite du volume le Recteur de l'Université catholique de Milan, Adriano Bausola, et surtout dans l'Introduction qu'a ajoutée le professeur Giorgio Feliciani, de la même Université, bien connu des canonistes.

2

La réimpression avait été décidée en 1994, bien sûr, avec le consentement de l'auteur et surtout avec la promesse faite par Giuseppe Dossetti d'ajouter au volume une Postface, dans laquelle il mettrait au point les nouvelles dispositions prises sur ce sujet par le Code de 1983; les nouvelles dispositions ne faisaient, à son avis, que mettre en valeur les propositions

3

qu'il avait suggérées quarante années plus tôt. Les circonstances n'ont malheureusement pas permis à l'auteur d'écrire la Postface promise : l'état de sa santé s'était aggravée au point de l'empêcher de fournir la mise au point tant attendue; il mourra en 1996 avant même l'achèvement de la réimpression.

Malgré l'absence de la Postface, l'Université catholique de Milan n'a pas à regretter la réimpression de la *Violenza nel matrimonio in diritto canonico*. Le recteur Bausola et le professeur Feliciani ont bien souligné la signification que prenait à leurs yeux la décision de réimprimer l'ouvrage. Ce faisant, l'Université catholique de Milan a voulu honorer la mémoire de l'éminent canoniste et humaniste que fut Giuseppe Dossetti.

4

Après l'achèvement de ses études juridiques, le jeune Dossetti assura un enseignement à l'Université catholique de Milan et l'Université de Modena lui confia la chaire de droit civil ecclésiastique. La politique l'attira également: il fut député à la Chambre et de Gasperi le fit nommer Vice-Secrétaire de la Démocratie chrétienne. Mais dès 1952, à 39 ans – il est né en 1913 – G. Dossetti abandonna la carrière politique et quelques années plus tard, en 1957, la carrière universitaire. Il s'adonna dès lors à la recherche historico-théologique et se consacra à la communauté monastique de l'Annunziata de Monteveglio. En 1959, il reçut la prêtrise des mains du cardinal Lercaro, dont il devint le collaborateur direct au concile Vatican II.

Il convient de noter que dans l'introduction du professeur Feliciani on trouve d'intéressants renseignements sur les années d'étude du jeune Dossetti, notamment sur la préparation de son travail sur la violence dans le droit matrimonial et aussi sur le rôle joué par Dossetti dans les discussions concernant la " scuola italiana " du droit canonique relatives à l'autonomie du droit canonique par rapport à la théologie. Dans quelques pages d'Appendice, le volume reproduit aussi le texte de la correspondance échangée de 1937 à 1942 entre le jeune Dossetti et le recteur de l'Université catholique de Milan, le père Agostino Gemelli.

5

René Metz